

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

01

PROCÈS-VERBAL (Adopté) : 04 FÉVRIER 2009

123 personnes ont signé les listes de présence lorsque l'Assemblée générale se clôture à 15h00

0.0 Procédures

Héloïse Lanouette (Sciences humaines – Questions internationales) propose l'ouverture de l'Assemblée générale de ce 04 février 2009

Alix Jasmin-Morissette (Graphisme) appuie

Adoptée à l'unanimité

0.1 Praesidium

Héloïse Lanouette (Sciences humaines – Questions internationales) propose **Gabrielle Provost (ancienne exécutante de l'AGECVM) comme présidente et Andréanne Cossette-Viau (Ancienne étudiante du Vieux) comme secrétaire**

Francis Leroux (Sciences humaines – Actions sociales et médias) appuie

Adoptée à l'unanimité

0.2 Procès Verbaux

Héloïse Lanouette (Sciences humaines – Questions internationales) propose d'adopter le procès-verbal suivant :

0.2.1 [A08-04 : 26 novembre 2008](#)

Mathilde Létourneau (Sciences humaines – Questions internationales) appuie.

Adopté à l'unanimité

0.3 Suite du procès-verbal

R.A.S.

0.4 Ordre du jour

Héloïse Lanouette (Sciences humaines – Questions internationales) propose l'ordre du jour tel qu'affiché :

1.0 Plan d'action H09

2.0 Élections Bureau exécutif

3.0 Affaires financières :

[3.1 Bilan année comptable A07-H08](#)

[3.2 Bilan session A08](#)

[3.3 Budget session H09](#)

4.0 Affaires internes

5.0 Affaires diverses

6.0 Levée

Sébastien Grenier (Génie électrique) appuie

Jean-Benoît Olivier-Pilon (Soins infirmiers) propose de mettre 2.0 en 1.0, 3.0 en 2.0 et 1.0 en 3.0
Maximilien Jean (Sciences humaines – Questions internationales) appuie.

Héloïse Lanouette (Sciences humaines – Questions internationales) sous-amende pour mettre 1.0 en 2.0 et de garder le 3.0 à sa place

Maryline Parent (Optimonde) appuie

Question préalable

Sous-amendement, disposant de l'amendement et de la principale, adopté à l'unanimité

⇒ Ordre du jour adopté

- 1.0 **Élections Bureau exécutif**
- 2.0 **Plan d'action H09**
- 3.0 **Affaires financières :**
 - 3.1 [Bilan année comptable A07-H08](#)
 - 3.2 [Bilan session A08](#)
 - 3.3 [Budget session H09](#)
- 4.0 **Affaires internes**
- 5.0 **Affaires diverses**
- 6.0 **Levée**

0.5 Date de la prochaine assemblée

Maximilien-Jean (Sciences humaines – Questions internationales) propose **que le prochain Bureau exécutif décide la date de la prochaine Assemblée générale**

Héloïse Lanouette (Sciences humaines – Questions internationales) appuie

Adopté à l'unanimité

1.0 Bureau Exécutif : Élections

Le comité de mobilisation propose **de suivre la procédure suivante pour la tenue des élections par intérim du Bureau Exécutif en A.G.:**

- 1) **Mise en candidature des postulant-es pour chaque poste, soit :**
 - **Responsable général**
 - **Secrétaire général**
 - **Responsable aux Affaires internes**
 - **Responsable aux Affaires externes**
 - **Responsable à Trésorerie**
 - **Responsable à la Pédagogie**
 - **Responsable aux Affaires socioculturelles**
 - **Responsable à la Mobilisation**
 - **Responsable à l'Information**
- 2) **Présentation de chaque candidat-es (2 minutes max. par candidature)**
- 3) **Période de questions (20 minutes, prolongation de 10 minutes max.)**
- 4) **Vote à main levée.**

Héloïse Lanouette (Sciences humaines – Questions internationales) appuie

Adoptée à l'unanimité

Responsable général

Mise en candidature : vote

- François-olivier Cérat (Sciences humaines – Regards sur la personne) : 47
- Marie-Pier Levesque (Sciences humaines – Actions sociales et média) : 35
- Frédérick Bastarache Ouellette (Sciences humaines – Questions internationales) : 2
- Chaise : 4

François-Olivier Cérat est élu Responsable général

Secrétaire général

Mise en candidature : vote

- Mathilde Létourneau (Sciences humaines – Questions internationales) : unanimité

Mathilde Létourneau est élue Secrétaire générale

Responsable aux Affaires internes

Mise en candidature : vote

Pas de candidature

Nastaran Daniali (Sciences humaines – Questions internationales) propose David Simard comme président de l'Assemblée générale

Maxime Cardinal Lemieux (Histoire & civilisation) appuie

Adoptée à l'unanimité

Responsable aux Affaires externes

Mise en candidature : vote

- Hubert Thériault (Arts plastiques) : majorité

Hubert Thériault est élu Responsable aux Affaires externes

Responsable à la Trésorerie

Mise en candidature : vote

Pas de candidature

Responsable à la Pédagogie

Mise en candidature : vote

- Maxime Cardinal Lemieux (Histoire & civilisation) : majorité

Maxime Cardinal-Lemieux est élu Responsable à la Pédagogie

Responsable aux Affaires socioculturelles

Mise en candidature : vote

- Catherine Pilon-Dion (Techniques d'intervention en loisirs) : unanimité

Catherine Pilon-Dion est élue Responsable aux Affaires socioculturelles

Responsable à la Mobilisation

Mise en candidature : vote

- Andréa Pilote (Sciences humaines – Actions sociales et média) : unanimité

Andréa Pilote est élue Responsable à la Mobilisation

Responsable à l'Information

Mise en candidature : vote

- François-Vivier Gagnon (Sciences humaines – Actions sociales et média) : majorité

François-Vivier Gagnon est élue Responsable à l'Information

2.0 Plan d'actions H09

Maxime Cardinal-Lemieux (Histoire & civilisation) propose le **Plan d'action A08 en trois points (International, National et Local)**

International

A. Proche-Orient: Palestine-Israël

- Attendu que le territoire Palestinien est occupé depuis plus de 60 ans par l'État Israélien ;

- Attendu que lors de son attaque, Israël a tué plus de 1 500 personnes et en a blessé 5 000 ;
- Attendu qu'Israël continue d'occuper le territoire palestinien et continue d'infliger un blocus à la population de Gaza ;
❖ Que l'AGEV M exige du gouvernement canadien :

✓ qu'il coupe toute relation diplomatique avec Israël ;
✓ qu'il condamne toute agression israélienne en territoire palestinien ;
❖ Que l'AGEV M dénonce activement l'occupation de la Palestine par Israël.

- ❖ Que l'AGECVM réaffirme ses positions contre les guerres impérialistes et se porte solidaire de la résistance populaire en Palestine.
- ❖ Que l'AGECVM supporte la campagne de « Boycott, désinvestissement et sanctions » (BDS) menée contre Israël et que par conséquent, l'AGECVM n'achète aucun produit israélien [Les produits ayant un code barre débutant par 729 sont d'origine israélienne].
- ❖ Que l'AGECVM organise durant la session des activités de sensibilisation à la cause palestinienne en collaboration notamment avec le groupe Palestiniens et Juifs Unis (PAJU).

B. Crise financière

- Attendu que la crise financière actuelle découle d'une aveugle quête de profits dans les marchés;
- Attendu que la crise financière découlant de cette économie virtuelle entraîne des effets sur l'économie réelle (la seule réellement utile) et pourrait être la cause d'une récession amenant des conséquences tangibles sur la population;
- Attendu que nous en avons assez de nous faire bernier par une minorité dont les intérêts économiques sont le fruit de notre misère;
- ❖ Que l'AGECVM dénonce la crise comme étant une conséquence logique du système capitaliste.
- ❖ Que l'AGECVM crée un comité ad-hoc de réflexion et de travail pour produire du matériel à ce sujet.

National

1. ASSÉ: Camp formation – Congrès

- ❖ Que l'AGECVM participe au camp de formation de l'ASSÉ les samedi 14 et dimanche 15 février 2009
- ❖ Que l'AGECVM participe au Congrès de l'ASSÉ les samedi 28 février et dimanche 1^{er} mars 2009

2. COBP: 15 mars 2009

- Attendu que l'AGECVM a directement été confronté à la brutalité policière lors de la grève de trois jours en novembre 2008.
- ❖ Que l'AGECVM participe à la manifestation contre la brutalité policière organisé par le Collectif opposé à la brutalité policière (COBP) du Dimanche 15 mars

3. ASSÉ: Manifeste Pour un système public, libérons-nous du privé !

Nous sommes étudiantes et étudiants, nous sommes travailleurs et travailleuses, sans emploi, immigrantes et immigrants, autochtones ; nous sommes la société civile. Nous constatons que nos acquis sociaux sont en constante régression et nous en avons assez. Parce que notre éducation, notre santé, notre travail, nos droits ne sont pas monnayables !

A bas le règne du marché !

Le libéralisme économique règne à l'échelle du globe. Les entreprises multinationales et les grandes institutions financières régissent l'ordre du jour des États en fonction de leurs besoins particuliers. Les gouvernements sont la courroie de transmission de cette vision qui confond bien communs et intérêts capitalistes.

Le Québec, où le gouvernement veut imposer ses mesures néolibérales sous le couvert de la nécessité économique et de la fatalité, n'est pas épargné. Dans le secteur public, le gouvernement cède la place aux entreprises privées pour masquer le choix idéologique que sous-tendent les baisses d'impôts. Cela a pour effet de plonger dans la précarité une part croissante de la population. Il est urgent d'établir un sys-

tème d'imposition juste et progressif afin de financer correctement notre bien-être collectif.

Nos droits sociaux charcutés !

L'élite politique et économique prône des valeurs destructrices : la concurrence entre les différents acteurs de la société, la rentabilité au détriment de la justice sociale, la productivité au grand dam d'un environnement sain, bref, la soumission de la vie en collectivité aux exigences du profit. Leurs intérêts nous sont présentés comme la solution à nos problèmes : arrêtons de nous faire bernier ! Mobilisons-nous et réaffirmons nos positions face à cette élite de plus en plus arrogante.

Les attaques subies par le système public de santé sont un exemple flagrant du règne d'une vision qui privatise les gains pour collectiviser les pertes. La santé, l'éducation, le transport, tout y passe : le gouvernement nie ses responsabilités pour se soumettre aux lois du libre marché. On voit apparaître des programmes d'études conçus sur mesure pour des entreprises privées. Les cafétérias et autres services sont devenus la propriété de grandes corporations. Dans nos milieux de vie et de travail, les entreprises privées sont omniprésentes et nous bombardent constamment de propagande mercantiliste. Face à cette situation, nous ne pouvons que revendiquer une gestion et un financement de nos services complètement libres des diktats du privé.

Le privé c'est la précarité !

La mauvaise gestion et le sous-financement servent d'alibi au gouvernement afin d'offrir plus de pouvoir aux entreprises privées dans nos programmes sociaux. Ces entreprises, avides de profit, offrent des produits et services dont l'accessibilité et la qualité sont souvent inférieures à celles offertes par le système public, tout en offrant des conditions de travail peu enviables à leurs employé-e-s.

L'expansion du privé touche particulièrement les femmes, qui représentent les trois quarts des employé-e-s au sein des services publics. Elles se retrouvent, par conséquent, plus affectées par les coupures et par la détérioration de leurs conditions de travail, mais aussi par la diminution de l'accessibilité aux services publics. Nous ne pouvons pas laisser s'étendre les injustices sociales et les discriminations sexistes et économiques. Cette situation a assez duré !

Nocive, la logique du privé s'oppose à une conception solidaire de la société : l'individualisme est encouragé, la responsabilité se limite au « chacun-pour-soi » et le marché semble être l'unique source de valeur. Alors que les richesses s'accumulent en haut de la pyramide sociale, la population, elle, continue de s'appauvrir.

Des solidarités à construire !

Sur les campus, dans nos hôpitaux et nos autobus, les intérêts du marché sont maintenant plus influents que le pouvoir populaire. Le droit au profit est mieux défendu que le droit à des conditions matérielles et intellectuelles décentes. Les gains des mouvements sociaux du passé sont menacés, voire même complètement niés. Reprenons notre société en main ! Il est temps de réaffirmer notre désir de construire une société solidaire, juste et équitable.

Nous dénonçons les intérêts et la logique du privé dans les institutions publiques. Pour lutter contre cette ingérence du privé, nous revendiquons un investissement public massif dans les services publics, mais aussi que soit rétablie la primauté de l'être humain sur les profits. Il faut expulser l'entreprise privée des instances décisionnelles, établir un processus démocratique

participatif et prendre en main notre destin collectif.

Parce que tout gain réel s'obtient par la lutte, sommons le gouvernement d'assumer ses responsabilités sociales

Local

A. Gros bon sens

- Attendu nos nombreux mandats contre la répression policière;
- Attendu nos mandats privilégiant les manifestations comme moyen d'expression;
- Attendu l'amendement au règlement municipal sur le trouble de la paix, amendement interdisant le port de masque lors d'activités « manifestatives »;
- Attendu que cet amendement entrave nos droits et liberté et qu'il constitue un danger flagrant envers la sécurité morale et économique des manifestant-es;
- Attendu que collectif s'est spontanément formé suite à l'annonce de la ville de Montréal, collectif nommé *Le gros bon sens*;
- Attendu que ce règlement s'inscrit dans le contexte socio-économique difficile engendré par la crise économique et qu'il vise à entraver les mouvements sociaux dans leur luttes

Le comité de mobilisation propose que:

- ❖ l'AGECVM ce positionne contre le projet d'amendement au règlement sur la prévention des troubles de la paix de la Ville de Montréal, qui interdirait aux manifestantEs de se masquer le visage;
- ❖ l'AGECVM participe au moyens d'expression s'opposant à ce règlement;
- ❖ l'AGECVM appui le collectif *Le gros bon sens*, leurs actions et le suivant appel à tous

Appel à tous du Gros Bon Sens

Le Gros Bon Sens est un regroupement qui s'est formé spontanément pour organiser l'opposition contre le projet d'amendement au règlement sur la prévention des troubles de la paix de la Ville de Montréal, qui interdirait aux manifestantEs de se masquer le visage. Nous nous opposons sans compromis à cette mesure et souhaitons appeler divers organisations politiques, communautaires et groupes affinitaires à faire de même. En ce sens, voici les positions adoptées par notre groupe.

Dans le contexte actuel de crise économique où la précarité, les mises à pied massives et, conséquemment, la contestation sociale risquent d'aller en augmentant, nous croyons que l'adoption d'une telle mesure ne ferait que pénaliser les individus qui ne veulent pas garder le silence face aux injustices qu'ils-elles vivent. Aussi, en diminuant la liberté d'expression ce règlement contribuera à exacerber le mécontentement et compliquera le travail des policiérEs au lieu de le faciliter.

De plus, nous estimons que cette mesure contribue à la criminalisation de toute divergence politique, le masque étant une méthode de protection contre les représailles de nos dirigeantEs envers des actes – le plus souvent pacifiques – de protestations. Il en va donc de la liberté individuelle et collective d'exprimer notre désaccord sans faire l'objet de répression ciblée pour des opinions qui vont à l'encontre du pouvoir établi.

Nous sommes contre toute forme de profilage, qu'il soit racial, social ou politique. En adoptant un tel amendement, la Ville de Montréal facilite effectivement le fichage des individus appartenant à divers mouvements de contestation et ainsi, la répression de tels mouvements. En ce sens, nous croyons qu'il s'agit d'une atteinte

aux libertés civiles que d'interdire l'anonymat dans des rassemblements publics.

ChacunE a effectivement le droit au respect de sa vie privée, ce qui implique que personne n'est obligé de s'identifier, sauf en état d'arrestation. Les motivations qui poussent quelqu'unE à garder l'anonymat dépassent largement la volonté d'accomplir des actes criminels sans répercussions judiciaires. Que ce soit pour des raisons politiques, religieuses, culturelles, familiales ou sociales, le port du masque lors des manifestations est une liberté fondamentale qu'il serait absurde de sacrifier au profit d'une surveillance et d'un contrôle social accru de la part des autorités. La sécurité et l'ordre public [lire la protection des intérêts dominants] ne doivent pas justifier une régression progressive des libertés individuelles et collectives.

Le service de police de la ville Montréal utilise déjà fréquemment des outils de surveillance lors des manifestations, qui lui permet de mettre sur pied une liste quasi-exhaustive des visages des protestantEs et, à la limite, de monter des dossiers sur les leaders des mouvements. Ce même service de police qui fut en 2005 réprimandé par le Comité des droits de l'homme de l'ONU pour ses pratiques anticonstitutionnelles et qui ne respecte souvent même pas son propre code de déontologie, nous demande maintenant de lui livrer notre identité sur un plateau d'argent. Si nous voulons conserver nos libertés, protégées par les Chartes canadienne et québécoise des droits et libertés, nous devons nous opposer à une telle mesure. Dans une société où tout acte de divergence politique est réprimé et tout individu exprimant ses opinions dans une simple manifestation risque d'être fiché comme potentiel danger public, nul besoin d'avoir quelque chose de criminel,

ou d'immoral à se reprocher pour vouloir conserver l'anonymat.

Le Gros Bon Sens

B. CREM

- Attendu que l'AGECVM se méfie des moyens d'actions des fédérations;
- Attendu que la majorité des associations présente au CREM sont membre des fédérations mis à part Bois de Boulogne;
- Attendu que les campagnes mises de l'avant par le CREM vont à l'encontre de nos mandats (syndicalisme de combat, le mandat qui stipule que les gains en éducation se font dans la rue);
- ❖ Que l'AGECVM ne participe plus aux campagnes de la CREM.

C. Contre la présence du privé dans nos écoles

- Attendu que l'ingérence du privé dans l'éducation a des impacts néfastes et directs sur la vie quotidienne et les conditions matérielles des étudiants et étudiantes ;
- Attendu que le cégep du Vieux-Montréal est un lieu d'éducation qui doit respecter le principe de neutralité des institutions publiques;
- Attendu que l'éducation, l'acquisition de connaissances et l'exercice de l'esprit critique sont incompatibles avec la propagande publicitaire qui conditionne et aliène la pensée et que l'École ne peut être subordonnée aux intérêts marchands ;
- ❖ Que l'AGECVM se positionne pour un réinvestissement massif et public des institutions d'éducation postsecondaires et que le financement de l'éducation soit entièrement publique;
- ❖ Que l'AGECVM s'oppose à la présence de publicité à caractère commerciale dans le cégep et plus

spécifiquement, à la présence de zoom média. Nous entendons par publicité à caractère commerciale des annonces diffusées par des journaux, des affiches, des prospectus et tous autres moyens de réclame qui émanent du secteur privé et qui vise le profit ;

- ❖ Que l'AGECVM défende le principe d'une école indépendante de toute influence marchande ;
- ❖ Que l'AGECVM réaffirme son support au projet de coopérative pour la cafétéria du collège ;
- ❖ Que l'AGECVM s'oppose à toute forme de privatisation des services publics.

D. FéeTéria

Attendu que les revendications des étudiant-e-s concernant le projet de cafétéria coopérative n'a pas été entendu par l'administration.

Attendu que la décision d'aller en procédure d'appel d'offre décline quasi d'office le projet de coopérative puisque les multinationales qui soumettront leur projet possèdent un avantage évident face au tout petit projet des étudiant-e-s ;

Attendu que le délai imposé entre l'appel d'offre annonçant les critères de sélection et le choix finale est trop court pour que le projet étudiant puisse se réajuster. Cela bien entendu, parce que ces étudiants et étudiantes ne possèdent pas un arsenal d'employé-e-s à temps plein à leur services

- ❖ Que l'AGECVM adopte le plan d'escalade des moyens de pression (voir Calendrier) suivant jusqu'à ce que le projet de la FéeTéria soit adopté.

Julien Lévesque (Génie électrique) appuie

Jean-Benoît Olivier-Pilon (Soins infirmiers) propose de scinder le plan d'Action H09 en trois points principaux, puis en sous-points

1. International
 - a. Proche-Orient : Palestine-Israël
 - b. Crise financière
2. National
 - a. ASSÉ : Camp formation – Congrès
 - b. COBP : 15 mars
 - c. ASSÉ : Manifeste pour un système public : libérons-nous du privé ...
 - d.
3. Local
 - a. Gros bon sens
 - b. CREM
 - c. Contre la présence du privé dans nos écoles
 - d. FéeTéria

Maximilien Jean (Sciences humaines-Actions sociales et média) appuie

Nastaran Daniali (Sciences humaines-Questions internationales) sous-amende **pour scinder ce plan d'action en seulement trois points :**

1. International
2. National
3. Local

Julien Nepveu-Villeneuve (Sciences humaines-Actions sociales et média) appuie

Sous-amendement, disposant de l'amendement et de la principale, adopté à majorité

2.1 Plan d'action H09 : Local

Mathieu Saint-Laurent (Design de présentation) propose l'adoption du plan d'action local tel que présenté par le comité de mobilisation
Marianne Breton-Fontaine (Photographie) appuie

Jean-Benoît Olivier-Pilon (Soins infirmiers) amende **en retirant le point B. CREM du plan d'action H09 local**
XXX XXX (XXX) appuie

Question préalable
Amendement adopté à la majorité

Marc-Olivier Cantin (Création littéraire) amende : biffer, dans le point C. Contre la présence du privé dans nos écoles, le paragraphe :

- Attendu que l'éducation, l'acquisition de connaissances et l'exercice de l'esprit critique sont incompatibles avec la propagande publicitaire qui conditionne et aliène la pensée et que l'École ne peut être subordonnée aux intérêts marchands ;

Julien Nepveu-Villeneuve (Sciences humaines-Actions sociales et média) appuie

Question préalable

Amendement rejeté à la majorité

Question préalable sur le plan d'action local H09

Local

A. Gros bon sens

- Attendu nos nombreux mandats contre la répression policière;
- Attendu nos mandats privilégiant les manifestations comme moyen d'expression;
- Attendu l'amendement au règlement municipal sur le trouble de la paix, amendement interdisant le port de masque lors d'activités « manifestatives »;
- Attendu que cet amendement entrave nos droits et liberté et qu'il constitue un danger flagrant envers la sécurité morale et économique des manifestants;
- Attendu que collectif s'est spontanément formé suite à l'annonce de la ville de Montréal, collectif nommé *Le gros bon sens*;
- Attendu que ce règlement s'inscrit dans le contexte socio-économique difficile engendré par la crise économique et qu'il vise à entraver les mouvements sociaux dans leur luttes

Le comité de mobilisation propose que:

- ❖ l'AGECVM ce positionne contre le projet d'amendement au règlement sur la prévention des troubles de la paix de la Ville de Montréal, qui interdirait aux manifestantEs de se masquer le visage;
- ❖ l'AGECVM participe aux moyens d'actions s'opposant à ce règlement;

❖ l'AGECVM appui le collectif *Le gros bon sens*, leurs actions et le suivant appel à tous

Appel à tous du Gros Bon Sens

Le Gros Bon Sens est un regroupement qui s'est formé spontanément pour organiser l'opposition contre le projet d'amendement au règlement sur la prévention des troubles de la paix de la Ville de Montréal, qui interdirait aux manifestantEs de se masquer le visage. Nous nous opposons sans compromis à cette mesure et souhaitons appeler divers organisations politiques, communautaires et groupes affinitaires à faire de même. En ce sens, voici les positions adoptées par notre groupe.

Dans le contexte actuel de crise économique où la précarité, les mises à pied massives et, conséquemment, la contestation sociale risquent d'aller en augmentant, nous croyons que l'adoption d'une telle mesure ne ferait que pénaliser les individus qui ne veulent pas garder le silence face aux injustices qu'ils-elles vivent. Aussi, en diminuant la liberté d'expression ce règlement contribuera à exacerber le mécontentement et compliquera le travail des policièrEs au lieu de le faciliter.

De plus, nous estimons que cette mesure contribue à la criminalisation de toute divergence politique, le masque étant une méthode de protection

contre les représailles de nos dirigeantEs envers des actes – le plus souvent pacifiques – de protestations. Il en va donc de la liberté individuelle et collective d'exprimer notre désaccord sans faire l'objet de répression ciblée pour des opinions qui vont à l'encontre du pouvoir établi.

Nous sommes contre toute forme de profilage, qu'il soit racial, social ou politique. En adoptant un tel amendement, la Ville de Montréal facilite effectivement le fichage des individus appartenant à divers mouvements de contestation et ainsi, la répression de tels mouvements. En ce sens, nous croyons qu'il s'agit d'une atteinte aux libertés civiles que d'interdire l'anonymat dans des rassemblements publics.

ChacunE a effectivement le droit au respect de sa vie privée, ce qui implique que personne n'est obligé de s'identifier, sauf en état d'arrestation. Les motivations qui poussent quelqu'unE à garder l'anonymat dépassent largement la volonté d'accomplir des actes criminels sans répercussions judiciaires. Que ce soit pour des raisons politiques, religieuses, culturelles, familiales ou sociales, le port du masque lors des manifestations est une liberté fondamentale qu'il serait absurde de sacrifier au profit d'une surveillance et d'un contrôle social accru de la part des autorités. La sécurité et l'ordre public [lire la protection des intérêts dominants] ne doivent pas justifier une régression progressive des libertés individuelles et collectives.

Le service de police de la ville Montréal utilise déjà fréquemment des outils de surveillance lors des manifestations, qui lui permet de mettre sur pied une liste quasi-exhaustive des visages des protestantEs et, à la limite, de monter des dossiers sur les leaders des mouvements. Ce même service de police qui fut en 2005 réprimandé par le Comité des droits de l'homme de l'ONU pour ses pratiques anticonstitutionnelles et qui ne respecte souvent même pas son propre code de déontologie, nous demande maintenant de lui livrer notre identité sur un plateau d'argent. Si nous voulons conserver nos libertés, protégées par les Chartes canadienne et québécoise des droits et libertés, nous devons nous opposer à une telle mesure.

Dans une société où tout acte de divergence politique est réprimé et tout individu exprimant ses opinions dans une simple manifestation risque d'être fiché comme potentiel danger public, nul besoin d'avoir quelque chose de criminel, ou

Adopté à la majorité

2.2 Plan d'action H09 : National

d'immoral à se reprocher pour vouloir conserver l'anonymat.

Le Gros Bon Sens

B. Contre la présence du privé dans nos écoles

- Attendu que l'ingérence du privé dans l'éducation a des impacts néfastes et directs sur la vie quotidienne et les conditions matérielles des étudiants et étudiantes ;
- Attendu que le cégep du Vieux-Montréal est un lieu d'éducation qui doit respecter le principe de neutralité des institutions publiques ;
- Attendu que l'éducation, l'acquisition de connaissances et l'exercice de l'esprit critique sont incompatibles avec la propagande publicitaire qui conditionne et aliène la pensée et que l'École ne peut être subordonnée aux intérêts marchands ;
- ❖ Que l'AGECVM se positionne pour un réinvestissement massif et public des institutions d'éducation postsecondaires et que le financement de l'éducation soit entièrement publique ;
- ❖ Que l'AGECVM s'oppose à la présence de publicité à caractère commerciale dans le cégep et plus spécifiquement, à la présence de zoom média. Nous entendons par publicité à caractère commerciale des annonces diffusées par des journaux, des affiches, des prospectus et tous autres moyens de réclame qui émanent du secteur privé et qui vise le profit ;
- ❖ Que l'AGECVM défende le principe d'une école indépendante de toute influence marchande ;
- ❖ Que l'AGECVM réaffirme son support au projet de coopérative pour la cafétéria du collège ;
- ❖ Que l'AGECVM s'oppose à toute forme de privatisation des services publics.

C. FéeTéria

- Attendu que les revendications des étudiant-e-s concernant le projet de cafétéria coopérative n'a pas été entendu par l'administration.
- Attendu que la décision d'aller en procédure d'appel d'offre décline quasi d'office le projet de coopérative puisque les multinationales qui soumettront leur projet possèdent un avantage évident face au tout petit projet des étudiant-e-s ;
- Attendu que le délai imposé entre l'appel d'offre annonçant les critères de sélection et le choix finale est trop court pour que le projet étudiant puisse se réajuster. Cela bien entendu, parce que ces étudiants et étudiantes ne possèdent pas un arsenal d'employé-e-s à temps plein à leur services
- ❖ Que l'AGECVM adopte le plan d'escalade des moyens de pression (voir Calendrier) suivant jusqu'à ce que le projet de la FéeTéria soit adopté.

Vincent Dubuc (TTS) propose le plan d'action H09 national, en y ajoutant :

4. Journée internationale des femmes: 08 mars 2009

- ❖ Que l'AGECVM participe à la Journée internationale des femmes le dimanche 08 mars 2009

5. Journée internationale des travailleur-euse-s: 1er mai 2009

- ❖ Que l'AGECVM participe à la Journée internationale des travailleur-euse-s le vendredi 1^{er} mai 2009

Olivier XXX (Sciences humaines – Regards sur la personne) appuie

Jean-Benoît Olivier-Pilon amende : changer le titre du point 1. ASSÉ : Camp formation – Congrès, par

1. ASSÉ-FECQ : Camp formation – Congrès, et d'ajouter

- ❖ Que l'AGECVM participe à tous les congrès et conférences de la FECQ

Andréanne Huard-Bérubé (TÉE) appuie

Question préalable

Amendement rejeté à la majorité

Question préalable sur le plan d'action H09 National

National

1. ASSÉ: Camp formation – Congrès

- ❖ Que l'AGECVM participe au camp de formation de l'ASSÉ les samedi 14 et dimanche 15 février 2009
- ❖ Que l'AGECVM participe au Congrès de l'ASSÉ les samedi 28 février et dimanche 1^{er} mars 2009

2. COBP: 15 mars 2009

- Attendu que l'AGECVM à directement été confronté à la brutalité policière lors de la grève de trois jours en novembre 2008.
- ❖ Que l'AGECVM participe à la manifestation contre la brutalité policière organisé par le Collectif opposé à la brutalité policière (COBP) du Dimanche 15 mars

3. ASSÉ: Manifeste Pour un système public, libérons-nous du privé!

Nous sommes étudiantes et étudiants, nous sommes travailleurs et travailleuses, sans emploi, immigrantes et immigrants, autochtones ; nous sommes la société civile. Nous constatons que nos acquis sociaux sont en constante régression et nous en avons assez. Parce que notre éducation, notre santé, notre travail, nos droits ne sont pas monnayables !

À bas le règne du marché !

Le libéralisme économique règne à l'échelle du globe. Les entreprises multinationales et les grandes institutions financières règlent l'ordre du jour des États en fonction de leurs besoins particuliers. Les gouvernements sont la courroie de transmission de cette vision qui confond bien communs et intérêts capitalistes.

Le Québec, où le gouvernement veut imposer ses mesures néolibérales sous le couvert de la nécessité économique et de la fatalité, n'est pas épargné. Dans le secteur public, le gouvernement cède la place aux entreprises privées pour masquer le

choix idéologique que sous-tendent les baisses d'impôts. Cela a pour effet de plonger dans la précarité une part croissante de la population. Il est urgent d'établir un système d'imposition juste et progressif afin de financer correctement notre bien-être collectif.

Nos droits sociaux charcutés !

L'élite politique et économique prône des valeurs destructrices : la concurrence entre les différents acteurs de la société, la rentabilité au détriment de la justice sociale, la productivité au grand dam d'un environnement sain, bref, la soumission de la vie en collectivité aux exigences du profit. Leurs intérêts nous sont présentés comme la solution à nos problèmes : arrêtons de nous faire bernier ! Mobilisons-nous et réaffirmons nos positions face à cette élite de plus en plus arrogante.

Les attaques subies par le système public de santé sont un exemple flagrant du règne d'une vision qui privatise les gains pour collectiviser les pertes. La santé, l'éducation, le transport, tout y passe : le gouvernement nie ses responsabilités pour se soumettre aux lois du libre marché. On voit apparaître des programmes d'études conçus sur mesure pour des entreprises privées. Les cafétérias et autres services sont devenus la propriété de grandes corporations. Dans nos milieux de vie et de travail, les entreprises privées sont omniprésentes et nous bombardent constamment de propagande mercantiliste. Face à cette situation, nous ne pouvons que revendiquer une gestion et un financement de nos services complètement libres des diktats du privé.

Le privé c'est la précarité !

La mauvaise gestion et le sous-financement servent d'alibi au gouvernement afin d'offrir plus de pouvoir aux entreprises privées dans nos programmes so-

ciaux. Ces entreprises, avides de profit, offrent des produits et services dont l'accessibilité et la qualité sont souvent inférieures à celles offertes par le système public, tout en offrant des conditions de travail peu enviables à leurs employé-e-s.

L'expansion du privé touche particulièrement les femmes, qui représentent les trois quarts des employé-e-s au sein des services publics. Elles se retrouvent, par conséquent, plus affectées par les coupures et par la détérioration de leurs conditions de travail, mais aussi par la diminution de l'accessibilité aux services publics. Nous ne pouvons pas laisser s'étendre les injustices sociales et les discriminations sexistes et économiques. Cette situation a assez duré !

Nocive, la logique du privé s'oppose à une conception solidaire de la société : l'individualisme est encouragé, la responsabilité se limite au « chacun-pour-soi » et le marché semble être l'unique source de valeur. Alors que les richesses s'accumulent en haut de la pyramide sociale, la population, elle, continue de s'appauvrir.

Des solidarités à construire !

Sur les campus, dans nos hôpitaux et nos autobus, les intérêts du marché sont maintenant plus influents que le pouvoir populaire. Le droit au profit

Adopté à la majorité

est mieux défendu que le droit à des conditions matérielles et intellectuelles décentes. Les gains des mouvements sociaux du passé sont menacés, voire même complètement niés. Reprenons notre société en main ! Il est temps de réaffirmer notre désir de construire une société solidaire, juste et équitable.

Nous dénonçons les intérêts et la logique du privé dans les institutions publiques. Pour lutter contre cette ingérence du privé, nous revendiquons un investissement public massif dans les services publics, mais aussi que soit rétablie la primauté de l'être humain sur les profits. Il faut expulser l'entreprise privée des instances décisionnelles, établir un processus démocratique participatif et prendre en main notre destin collectif.

Parce que tout gain réel s'obtient par la lutte, sommes le gouvernement d'assumer ses responsabilités sociales

4. Journée internationale des femmes: 08 mars 2009

❖ Que l'AGECVM participe à la Journée internationale des femmes le dimanche 08 mars 2009

5. Journée internationale des travailleur-euse-s: 1er mai 2009

❖ Que l'AGECVM participe à la Journée internationale des travailleur-euse-s le vendredi 1^{er} mai 2009

2.3 Plan d'action H09 : International

Marianne Breton-Fontaine (Photographie) propose le plan d'action H09 – International
Julien Lévesque (Génie électrique) appuie

Nastaran Daniali (Sciences humaines-Questions internationales) amende : **remplacer**

- **Attendu que lors de son attaque, Israël a tué plus de 1 500 personnes et en a blessé 5 000 ;**

par

- **Attendu que lors de sa dernière invasion de la bande de Gaza, Israël a tué plus de 1 500 personnes et en a blessé 5 000 ;**

Julien Lévesque (Génie électrique) appuie

Amendement adopté à l'unanimité

Olivier Jacques propose d'amender : au point A. Proche-Orient : Palestine-Israël, ajouter :
Que le gouvernement canadien arrête de faire du libre-échange avec Israël

Julien Lévesque (Génie électrique) appuie

Amendement adopté à l'unanimité

Question préalable sur le plan d'action H09 – International

International

A. Proche-Orient: Palestine-Israël

- **Attendu que le territoire Palestinien est occupé depuis plus de 60 ans par l'État Israélien ;**

- **Attendu que lors de sa dernière invasion de la bande de Gaza, Israël a tué plus de 1 500 personnes et en a blessé 5 000 ;**

- Attendu qu'Israël continue d'occuper le territoire palestinien et continue d'infliger un blocus à la population de Gaza ;
- ❖ Que l'AGECVM exige du gouvernement canadien :
 - ✓ qu'il coupe toute relation diplomatique avec Israël ;
 - ✓ qu'il condamne toute agression israélienne en territoire palestinien ;
 - ✓ qu'il arrête de promouvoir le libre-échange avec Israël.
- ❖ Que l'AGECVM dénonce activement l'occupation de la Palestine par Israël ;
- ❖ Que l'AGECVM réaffirme ses positions contre les guerres impérialistes et se porte solidaire de la résistance populaire en Palestine.
- ❖ Que l'AGECVM supporte la campagne de « Boycott, désinvestissement et sanctions » (BDS) menée contre Israël et que par conséquent, l'AGECVM n'achète aucun produit israélien [Les produits ayant un code barre débutant par 729 sont d'origine israélienne].
- ❖ Que l'AGECVM organise durant la session des activités de sensibilisation à la cause palestinienne en collaboration notamment avec le groupe Palestiniens et Juifs Unis (PAJU).
 - B. Crise financière**
 - Attendu que la crise financière actuelle découle d'une aveugle quête de profits dans les marchés ;
 - Attendu que la crise financière découlant de cette économie virtuelle entraîne des effets sur l'économie réelle (la seule réellement utile) et pourrait être la cause d'une récession amenant des conséquences tangibles sur la population ;
 - Attendu que nous en avons assez de nous faire bernier par une minorité dont les intérêts économiques sont le fruit de notre misère ;
 - ❖ Que l'AGECVM dénonce la crise comme étant une conséquence logique du système capitaliste.
 - ❖ Que l'AGECVM crée un comité ad-hoc de réflexion et de travail pour produire du matériel à ce sujet.

2.4 Plan d'action H09 : Calendrier

Maxime Cardinal-Lemieux (Histoire & civilisation) propose d'adopter le calendrier pour la session H09

Février 2009

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3	4 AG H09-01	5	6	7
8	9	10	11 TC H09-01	12	13	14 Camp de formation de l'ASSÉ
15 Camp de formation de l'ASSÉ	16	17	18	19	20	21
22	23 Semaine nationale de dénonciation	24 de l'entreprise privée sur les campus (ASSÉ)	25 AG H09-02 (avis de motion AG spéciale de grève)	26 Vigile et sensibilisation sur la Cafétéria	27	28 Congrès ASSÉ

Mars 2009

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 Congrès ASSÉ	2	3	4 AG H09-sp01 spéciale de grève	5	6	7
8 Journée internationale de la femme	9 SEMAINE	10 DE	11 L'ENVIEUX TC H09-02	12 RONNE	13 MENT	14



- PLAN D'ACTION H09

15	16	17	18	19	20	21
Journée contre la brutalité policière (COBP)	SEMAINE		DE	RELÂCHE		
22	23	24	25	26	27	28
			GRÈVE	GRÈVE et Manifestation nationale de l'ASSÉ		
29	30	31				

Avril 2009

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 TC H09-03	2	3	4
5	6	7	8 AG H09-03 (déclenchement officiel du boycott)	9 Lancement de la campagne de boycott de la cafétéria	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22 TC H09-04	23	24	25
26	27	28	29 AG H09-04	30		

Mai 2009

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1 Fête des travailleur-se-s	2
3	4	5	6 TC H09-05	7	8	9 Congrès ASSÉ
10 Congrès ASSÉ	11	12	13 Épreuve uniforme de français	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25 Fin de la session	26	27	28	29	30
31						

Mathilde Létourneau (Sciences humaines – Questions internationales) appuie
Adoptée à l'unanimité

2.5 Plan d'action H09 : Subvention

Maxime Cardinal-Lemieux (Histoire & civilisation) propose **de donner [sur le budget mobilisation] une subvention de 300,00 (trois cents) \$ au Collectif Gros bon sens pour l'organisation de la manifestation du 22 février prochain**

Héloïse Lanouette (Sciences humaines – Questions internationales) appuie
Adopté à la majorité

3.0 Affaires financières

3.1 Bilan comptable année 2007-2008

Héloïse Lanouette (Sciences humaines – Questions internationales) propose l'adoption du bilan comptable pour l'année 2007-2008, clôturée au 30 juin 2008, et [disponible sur notre site internet](#)
 Laurent Cornelissen (Sciences humaines – Questions internationales) appuie
 Adoptée à l'unanimité

3.2 Bilan de la session A08

Héloïse Lanouette (Sciences humaines – Questions internationales) propose l'adoption du bilan de la session Automne 2008

BILAN AUTOMNE 2008			
PRODUITS AGECEVM	Budget A08 adopté	Résultats	Disponible H08
Calculs éditoriaux (8500 livres-AGEH500 - H09)	51 500,00 \$	51 360,05 \$	(8 860,05) \$
Revenus des photocopies et autres recettes	5 000,00 \$	5 570,13 \$	1 120,57 \$
Intérêt sur EOP	100,00 \$	65,20 \$	34,80 \$
TOTAL PRODUITS AGECEVM	88 600,00 \$	86 994,38 \$	(8 704,38) \$
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT AGECEVM			
Activités militantes			
Information : Achat quotidiens	500,00 \$	1 122,96 \$	(622,96) \$
Mobilisation	5 000,00 \$	2 347,51 \$	2 652,49 \$
Représentation	1 500,00 \$	1 290,53 \$	269,47 \$
Honoraires professionnels: Avocats	1 000,00 \$	265,36 \$	734,64 \$
Frais d'administration	3 000,00 \$	2 142,30 \$	857,70 \$
Matériel de bureau - Papier	9 000,00 \$	8 024,49 \$	75,51 \$
Photocopieurs + CVM + fax	500,00 \$	900,01 \$	(100,01) \$
Téléphone	3 000,00 \$	1 365,15 \$	1 634,85 \$
Honoraires professionnels: Comptable	2 000,00 \$	1 622,12 \$	377,88 \$
Support informatique	1 500,00 \$	1 860,59 \$	(106,59) \$
Frais bancaires	8 000,00 \$	7 694,10 \$	305,90 \$
Assurances (groupe + Responsabilité civile)	23 000,00 \$	25 222,09 \$	(2 222,09) \$
Salaires (D.A.S. inclus + CSST + Horaire(s))	1 588,00 \$	1 505,00 \$	83,00 \$
Salaires Remplacement (+ salaires hors statut)	1 000,00 \$	726,44 \$	273,56 \$
C.S.S.T.	1 000,00 \$	2 362,00 \$	(1 362,00) \$
Conducteurs	1 000,00 \$	695,90 \$	304,10 \$
Frais Copier	1 000,00 \$	835,40 \$	164,60 \$
Autres frais (imprimé, ...)	1 000,00 \$	2 362,00 \$	(1 362,00) \$
Vie étudiante (Hors comités)	16 500,00 \$	15 854,05 \$	645,95 \$
Subventions multiples et Fond exécutif rétroactif (2000)	2 500,00 \$	1 800,00 \$	700,00 \$
Immatriculations comités	3 434,25 \$	2 862,54 \$	571,71 \$
Organisation associatarie	2 000,00 \$	725,07 \$	1 274,93 \$
Commissaires CVM (Vidéo-Théâtre-Cages speed-TV-Denis)	4 850,00 \$	6 250,00 \$	(1 400,00) \$
TOTAL DEPENSES AGECEVM	82 162,35 \$	87 041,15 \$	6 111,20 \$
Résultats AGECEVM	15 662,351 \$	8 293,23 \$	(13 815,68) \$
EXODE			
Exode ventes	290 000,00 \$	341 203,83 \$	(51 203,83) \$
Exode: Achat produits + charges d'épuration	290 000,00 \$	263 132,46 \$	(63 132,46) \$
Exode: Salaires	50 000,00 \$	50 762,14 \$	(762,14) \$
Résultats EXODE	- \$	(2 867,77) \$	2 867,77 \$
LIVRES USAGÉS			
Livres saignés, recollés	17 000,00 \$	15 113,97 \$	1 886,03 \$
Livres saignés, rembournement-Honoraires	10 000,00 \$	11 864,76 \$	(1 864,76) \$
Résultats Livres usagés	7 000,00 \$	3 249,21 \$	3 750,79 \$
COMITÉS			
Créditations déduites aux Comités: Concentration: Québec-pati	8 500,00 \$	6 761,94 \$	1 738,06 \$
Créditations déduites aux Comités: Concentration: Subvention	14 300,00 \$	5 700,00 \$	8 600,00 \$
Créditations déduites aux Comités: Thématiques: Budget	21 569,65 \$	20 878,01 \$	691,64 \$
Comités: revenus propres	35 000,00 \$	35 657,72 \$	(657,72) \$
Comités: recettes bénévoles	15 000,00 \$	11 701,14 \$	3 298,86 \$
TOTAL PRODUITS COMITÉS	88 069,65 \$	89 488,81 \$	8 698,84 \$
Comités de concertation: dépenses	37 000,00 \$	39 065,80 \$	7 004,20 \$
Comités thématiques: dépenses	35 000,00 \$	35 422,12 \$	1 577,88 \$
Comités: Achat Bolo	12 000,00 \$	11 536,81 \$	463,19 \$
TOTAL DEPENSES COMITÉS	84 000,00 \$	74 064,73 \$	9 935,27 \$
RESULTATS COMITÉS	14 069,65 \$	15 444,08 \$	(1 374,43) \$
TOTAL PRODUITS AGECEVM COMPLET	481 885,85 \$	541 123,89 \$	(68 668,34) \$
TOTAL CHARGES AGECEVM COMPLET	488 162,35 \$	518 856,24 \$	(60 702,88) \$
RÉSULTATS AGECEVM COMPLET	(6 276,50) \$	24 267,56 \$	(8 755,45) \$

Julien Lévesque (Génie électrique) appuie
 Adoptée à l'unanimité

3.3 Budget de la session H09

Héloïse Lanouette (Sciences humaines – Questions internationales) propose l'adoption du budget pour la session Hiver 2009

BUDGET HIVER 2009				
PRODUITS AGEVCVM	Budget A08-H09 proposé	Budget H09 proposé	Résultats	Disponible H09
Cotisations étudiantes (8500 élèves-A08/5500 - H09)	186 500,00 \$	85 000,00 \$	91 380,05 \$	75 139,95 \$
Revenus des photocopies et autres recettes	9 000,00 \$	4 000,00 \$	3 879,13 \$	5 120,87 \$
Intérêt sur EOP	150,00 \$	50,00 \$	65,20 \$	84,80 \$
TOTAL PRODUITS AGEVCVM	175 650,00 \$	89 050,00 \$	95 304,38 \$	80 345,62 \$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT AGEVCVM				
Activités militantes				
Information : Achat quotidiens	1 450,00 \$	650,00 \$	1 122,96 \$	327,04 \$
Mobilisation	9 500,00 \$	4 500,00 \$	2 347,51 \$	7 152,49 \$
Représentation	2 500,00 \$	1 000,00 \$	1 230,33 \$	1 269,67 \$
Honoraires professionnels: Avocats	1 500,00 \$	500,00 \$	286,36 \$	1 214,64 \$
Frais d'administration				
Matériel de bureau - Papier	5 000,00 \$	2 000,00 \$	2 142,80 \$	2 857,20 \$
Photocopieurs + CVM + fax	18 000,00 \$	9 000,00 \$	8 924,49 \$	9 075,51 \$
Téléphone	1 100,00 \$	600,00 \$	600,01 \$	499,99 \$
Honoraires professionnels: Comptable	6 000,00 \$	3 000,00 \$	1 385,15 \$	4 614,85 \$
Support informatique	3 650,00 \$	1 650,00 \$	1 822,12 \$	2 027,88 \$
Frais bancaires	3 166,59 \$	1 666,59 \$	1 666,59 \$	1 600,00 \$
Assurances (groupe + Responsabilité civile)	13 300,00 \$	5 300,00 \$	7 694,10 \$	5 605,90 \$
Salaires (D.A.S. inclus + CSST+ Honoraire)				
Salaires Permanence (- salaires livres usagés)	50 000,00 \$	27 000,00 \$	25 222,93 \$	24 777,07 \$
C.S.S.T.	3 089,00 \$	1 500,00 \$	1 506,00 \$	1 563,00 \$
Contractuel-le-s	1 800,00 \$	800,00 \$	728,44 \$	1 071,56 \$
Frais Cognitaoe	1 700,00 \$	700,00 \$	666,60 \$	1 033,40 \$
Autres frais (imprévu, ...)	3 000,00 \$	2 000,00 \$	2 392,00 \$	608,00 \$
Vie étudiante (Hors comités)				
AGEnda 2008-2009	15 850,00 \$	(650,00) \$	15 834,95 \$	15,05 \$
Subventions étudiantes et Fond extrême nécessité (3000)	7 500,00 \$	5 000,00 \$	1 800,00 \$	5 700,00 \$
Immobilisations comités	6 434,35 \$	3 000,00 \$	2 892,84 \$	3 541,51 \$
Organisation socioculturelle	3 000,00 \$	1 000,00 \$	726,97 \$	2 273,03 \$
Commandites CVM (Vidéo-Théâtre-Cégep spect.-TV-Danse)	12 500,00 \$	7 650,00 \$	6 250,00 \$	6 250,00 \$
TOTAL DÉPENSES AGEVCVM	170 018,94 \$	77 866,59 \$	87 041,15 \$	82 977,79 \$
Résultats AGEVCVM	5 631,06 \$	11 183,41 \$	8 263,23 \$	(2 632,17) \$
EXODE				
	Budget A08-H09 proposé	Budget H09 proposé	Résultats	Disponible H09
Exode: ventes	630 000,00 \$	350 000,00 \$	341 206,83 \$	288 793,17 \$
Exode: Achat produits + charges d'exploitation	525 000,00 \$	295 000,00 \$	293 132,46 \$	231 867,54 \$
Exode: Salaires	105 000,00 \$	55 000,00 \$	50 782,14 \$	54 237,86 \$
Résultats EXODE	- \$	- \$	(2 687,77) \$	2 687,77 \$
LIVRES USAGÉS				
	Budget A08-H09 proposé	Budget H09 proposé	Résultats	Disponible H09
Livres usagés: recettes	30 000,00 \$	13 000,00 \$	15 113,67 \$	14 888,03 \$
Livres usagés: remboursement-Honoraires	30 000,00 \$	20 000,00 \$	11 864,76 \$	18 135,24 \$
Résultats Livres usagés	- \$	(7 000,00) \$	3 249,21 \$	(3 249,21) \$
COMITÉS				
	Budget A08-H09 proposé	Budget H09 proposé	Résultats	Disponible H09
Cotisations dédiées aux Comités: Concentration: Quote-part	14 500,00 \$	6 000,00 \$	6 781,94 \$	7 738,06 \$
Cotisations dédiées aux Comités: Concentration: Subvention	33 000,00 \$	15 000,00 \$	14 300,00 \$	18 700,00 \$
Cotisations dédiées aux Comités: Thématiques: Budget	39 585,85 \$	18 000,00 \$	20 878,01 \$	18 687,84 \$
Comités: revenus propres	75 000,00 \$	40 000,00 \$	35 857,72 \$	39 142,28 \$
Comités: recettes bières	27 000,00 \$	12 000,00 \$	11 701,14 \$	15 298,86 \$
TOTAL PRODUITS COMITÉS	189 065,65 \$	91 000,00 \$	89 498,81 \$	99 566,84 \$
Comités de concentration: dépenses	75 000,00 \$	38 000,00 \$	29 085,80 \$	46 904,20 \$
Comités thématiques: dépenses	90 000,00 \$	55 000,00 \$	33 422,12 \$	56 577,88 \$
Comités: Achat Bière	24 000,00 \$	12 000,00 \$	11 536,81 \$	12 463,19 \$
TOTAL DÉPENSES COMITÉS	189 000,00 \$	105 000,00 \$	74 054,73 \$	114 945,27 \$
RÉSULTATS COMITÉS	65,65 \$	(14 000,00) \$	15 444,08 \$	(15 378,43) \$
TOTAL PRODUITS AGEVCVM COMPLET	1 024 715,65 \$	543 050,00 \$	541 123,99 \$	483 591,66 \$
TOTAL CHARGES AGEVCVM COMPLET	1 019 018,94 \$	552 866,59 \$	516 855,24 \$	502 163,70 \$
RÉSULTATS AGEVCVM COMPLET	5 696,71 \$	(9 816,59) \$	24 268,75 \$	(18 572,04) \$
	Y compris remplacement eStudio4S1C par eStudio4S20C			
	Budget AGEVCVM			
	Budget Exode			
	Budget Livres usagés			
	Budget comités de l'AGEVCVM			

Julien Lévesque (Génie électrique) appuie
Adoptée à l'unanimité

4.0 Affaires internes

R.A.S.

5.0 Affaires diverses

R.A.S.

6.0 Levée

Héloïse Lanouette (Sciences humaines – Questions internationales) propose **la levée de cette Assemblée générale**

Julien Lévesque (Génie électrique) appuie
Adoptée à l'unanimité